

## PROCÉDURE PROGRESSIVE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE VNR-B POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 36 MOIS

Étape 1: si disponibles, identifier les DIRV nouvelles ou mises à jour de la FAO/l'OMS pour les nourrissons du deuxième âge et les enfants en bas âge. Si nécessaire, clarifier les DIRV avec la FAO/l'OMS et sélectionner pour établir des VNR-B. Passer à l'étape 5.

Étape 2: en l'absence de valeurs de référence de l'apport journalier (DIRV) nouvelles ou mises à jour de la FAO/l'OMS, prendre en compte les DIRV pertinentes qui reflètent l'examen indépendant récent des données scientifiques par les OSCR (priorité plus élevée aux valeurs évaluées par un examen systématique).

DIRV fondées sur des données physiologiques pertinentes, si disponibles

Étape 3.A: sélectionner FAO/OMS si identique à la médiane des DIRV des OSCR basée sur des données physiologiques. Sinon, sélectionner la médiane des données OSCR disponibles basées sur des données physiologiques (avec ou sans FAO/OMS) comme étant les VNR-B pour chaque élément nutritif pour les enfants âgés de 6 à 12 mois et de 12 à 36 mois. Passer à l'étape 4.

DIRV fondées sur une extrapolation pertinente à partir d'autres tranches d'âge, si disponible

Étape 3.B: sélectionner FAO/OMS si identique à la médiane des DIRV des OSCR fondées sur une extrapolation à partir d'autres tranches d'âge. *Sinon*, sélectionner la médiane des données OSCR disponibles (avec ou sans FAO/OMS) en tant que VNR-B pour chaque nutriment pour les enfants âgés de 6 à 12 mois et de 12 à 36 mois. Passer à l'étape 4.

Aucune donnée disponible fondée sur des données physiologiques ou sur une extrapolation à partir d'autres tranches d'âge

Étape 3.C: sélectionner FAO/OMS si identique à la médiane des DIRV des OSCR fondées sur des estimations de l'apport nutritionnel du groupe cible ou par interpolation. *Sinon*, sélectionner la médiane des données OSCR disponibles (avec ou sans FAO/OMS) en tant que VNR-B pour chaque nutriment pour les enfants âgés de 6 à 12 mois et de 12 à 36 mois. Passer à l'étape 4.

Étape 4: toutes les VNR-B proposées et établies à l'étape 3 sont examinées au cas par cas. Les VNR-B proposées pour tous les éléments nutritifs pour les enfants âgés de 6 à 12 mois et de 12 à 36 mois sont vérifiées en tenant compte de la rigueur scientifique des méthodes, des données sous-jacentes et de la qualité des données, ainsi que de l'ensemble des preuves disponibles. Si nécessaire, les VNR-B proposées sont modifiées/ajustées. Passer à l'étape 5.

Étape 5: estimer les VNR-B pour la tranche d'âge combinée de 6 à 36 mois en calculant la valeur moyenne des deux tranches d'âge de 6 à 12 mois et de 12 à 36 mois. Passer à l'étape 6.

Étape 6: tenir compte des UL (si disponibles) pour s'assurer que les VNR-B proposées ne dépassent pas la plus faible des valeurs UL disponibles.

## Procédure progressive pour l'établissement des VNR-B pour les enfants âgés de 6 à 36 mois



